

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Nantes-Chef Service Exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL SNA/O - Nantes - Service exploitation (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*K-O/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MARTIN, Antoine - 02 28 00 25 01 antoin.martin@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le futur aéroport de Notre-Dame des Landes à l'ouverture de ce dernier.
Personne remplacée :	LANDART, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable de l'encadrement des subdivisions Etudes/Environnement, Qualité de Service/Sécurité, Contrôle et Instruction du SNA, du BRIA et des organismes CA du SNA, et de l'animation du service pour l'ensemble du SNA-O.

SITE : Nantes/Atlantique (poste transféré sur le futur aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame des Landes à son ouverture)

RATTACHE A : chef SNA-O

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Chef Adjoint du service Exploitation
- Chef de subdivision Contrôle
- Chef de subdivision Etudes/Environnement
- Chef de subdivision Qualité de Service/Sécurité
- Chef de subdivision Instruction
- Chef de programme Formation
- Chefs CA des organismes de Rennes, Brest Bretagne/Iroise, Deauville et d'Angers, Caen, Cherbourg, Dinard, Lannion, Le Havre, Le Mans, Quimper, St Nazaire, Vannes.
- Chef BRIA de Nantes
- Secrétaire

Le chef de service est responsable de la mise en oeuvre dans son service de la politique SQSE définie par DSNA/DO, de la performance et du respect de l'application des procédures relatives à la gestion de la sécurité et de la qualité.

- Préside ou participe à la commission locale de sécurité de son domaine
 - Copréside ou participe à la commission mixte si elle existe dans son domaine
- Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures sont mises en oeuvre.
- Assure la rédaction, la diffusion, l'archivage des documents et enregistrements (responsable de cellule documentaire).
 - Participe à la revue de direction du SNA.
 - Assure au sein de son service de la fonction de suivi sécurité/qualité.
 - S'assure de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives.
 - S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques.
 - Suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose au chef du SNA la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations.
 - S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés.
 - Assure le rôle de pilote du processus dédié à la contribution de l'optimisation de l'écoulement du trafic aérien.
 - Notifie les événements sûreté dont il fait le constat.
 - Participe aux audits pour lesquels il est sollicité.

Tâches :

GENERIQUES

- Anime, oriente et coordonne les activités du service.
- Définit, propose et met en oeuvre, sous l'autorité du chef du SNA, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions.
- Anime et encadre les personnels du service et coordonne l'action des subdivisions et aérodrômes.
- Participe au dialogue social.

- Peut être amené à assurer l'intérim du chef SNA.
- Participe à la permanence opérationnelle.

SPECIFIQUES

- Prépare, organise et assure de manière continue les services de contrôle de la circulation aérienne, d'information de vol et d'alerte rendus dans la zone de responsabilité du SNA dans le cadre des règlements applicables à la circulation aérienne générale, en coordination avec les organismes adjacents nationaux et, le cas échéant, internationaux compétents.
- Gère l'espace aérien dont le SNA a la responsabilité en assurant les coordinations nécessaires à la compatibilité des circulations civiles et militaires avec les organismes du ministère de la Défense dont la zone de compétence recoupe celle du SNA.
- Participe à la gestion des relations avec les usagers.
- Assure le recueil des données d'information aéronautique et tient à la disposition des usagers les informations aéronautiques en vigueur.
- Assure l'établissement des procédures IFR.
- Assure le recueil, l'analyse et le retour d'expérience relatifs aux événements opérationnels signalés par les usagers et les contrôleurs, il participe à l'analyse et au retour d'expérience relatifs aux événements techniques ayant un impact sur le fonctionnement opérationnel.
- Assure la gestion technique et le suivi de la formation opérationnelle des personnels qui lui sont affectés.
- Préside la commission de formation en unité et la commission de nomination des chefs de quart.
- Assure la coordination avec les départements de l'échelon central de la direction des opérations.
- Peut assurer la représentation du SNA auprès des autorités extérieures.

Profil - Qualification :

COMPETENCES :

Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

Techniques de base

Navigation aérienne :

- Maîtrise de l'organisation et du fonctionnement de la DSNA : 3
- Connaissance des acteurs CA et de la réglementation : 3
- Connaissance des systèmes et des équipements navigation aérienne : 3

Informatique :

- Utilisation des outils bureautiques classiques : 2

Qualités requises :

- Avoir le sens des relations humaines
- Anticiper les situations à risque
- Capacité d'arbitrage
- Capacité de négociation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO - Chef Service Exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL Service exploitation (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*C-SO/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHANSOU, Olivier - 05 56 55 62 00 olivier.chansou@aviation-civile.gouv.fr KUHN, Maryse - 05.56.55.62.10 maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KUHN, Maryse

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de service Exploitation

Mission

- Participe à la définition de la politique du CRNA/SO, déclinaison de la politique DSNA et DO. Définit les orientations générales de l'exploitation en collaboration avec le Chef de Centre et détermine les moyens nécessaires à leur mise en oeuvre (humains et matériels).
- Est responsable du fonctionnement du service exploitation.
- Anime et encadre les personnels du service et coordonne le travail à effectuer.
- Participe au dialogue social du Centre.
- Préside des groupes de travail (GT ATFCM, GT Espaces, ...).
- Est membre du Comité Régional de Gestion de l'Espace Aérien.
- Participe avec les centres en route adjacents et les approches à la mise en place des nouvelles organisations d'espace et de nouvelles procédures.
- Participe aux réunions internationales .
- Participe à la permanence opérationnelle.
- Préside plusieurs commissions locales
- Est membre de la Revue de Direction du CRNA/SO.
- Met en oeuvre le Système de Management au service Exploitation.
- Participe au réseau des chefs de service Exploitation de la DO.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Observer et analyser
- Organiser le travail d'une équipe ou d'un service
- Déléguer
- Gérer les tensions et les pressions
- Instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute, un esprit d'équipe
- Valoriser ses collaborateurs et leur permettre d'exprimer leur potentialité

Connaissances

- Connaissance des domaines technique et réglementaire
- Connaissance des procédures administratives
- Techniques de planification
- Techniques d'évaluation
- Technique de gestion de projet
- Compétence en matière de communication écrite et orale
- Repérage des comportements
- Anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP - CDG - Chef service exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL Organisme CDG-LB - Service Exploitation (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*LFPG/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHKIOUA, Chemseddine - 01 74 37 85 00 chems.chkoua@aviation-civile.gouv.fr FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 00 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FLON, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DU SERVICE EXPLOITATION ROISSY est chargé du service exploitation CDG. Anime et encadre les personnels du service ; coordonne le travail à effectuer. Appuie les actions des chefs de subdivision dans la gestion de leur personnel.

- Anime, oriente et coordonne les activités du service ;
- Définit, propose et met en oeuvre, sous l'autorité du chef d'organisme, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions ;
- Anime et encadre les personnels du service et coordonne l'action des subdivisions ;
- Initie les projets d'évolution du service, tant du point de vue technique qu'organisationnel ;
- Il organise la fourniture permanente des services de contrôle de la circulation aérienne, d'information de vol et d'alerte rendus dans la zone de responsabilité de l'organisme dans le cadre des règlements applicables à la circulation aérienne générale, en coordination avec les organismes adjacents nationaux et, le cas échéant, internationaux compétents ;
- Organise le service pour atteindre les objectifs de capacité opérationnelle de la plate-forme à court, moyen et long termes ;
- Préside, anime, ou participe à des commissions, groupes de travail, réunions, comités ;
- Participe avec les organismes adjacents à la mise en place de nouvelles organisations d'espaces et de nouvelles procédures. Signe les lettres d'accord ou protocoles correspondants ;
- Participe à la concertation avec les organisations syndicales et au dialogue social du service ;
- Assure des coordinations avec d'autres services de la DGAC et d'Aéroports de Paris ;
- Participe à la permanence opérationnelle ;
- Participe au dialogue social ;
- Peut être amené à assurer l'intérim du chef d'organisme ;
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance des techniques de management - 4
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un grand centre - 3
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle d'approche et d'aérodrome et des équipements de la navigation aérienne - 2
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne - 2
- Connaissance de la gestion budgétaire et comptable - 2

Qualités requises :

- Capacité d'encadrement et de motivation
- Capacité d'organisation et de planification
- Capacité de délégation
- Capacité d'analyse, de synthèse
- Capacité d'écoute et de gestion des conflits
- Maîtrise de l'anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

28. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
29. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
30. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
31. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
32. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
33. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
34. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
35. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
36. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-MARSEILLE-Chef du service exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL SNA/SSE - Service exploitation (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*K-SSE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CALLEC, Serge - 04 42 31 14 11 serge.callec@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04.42.21.15.21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROZALEN, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du service exploitation du SNA.SSE

Responsable du fonctionnement opérationnel du service exploitation

Postes inclus dans sa responsabilité managériale :

- Subdivision Instruction
- Subdivision Contrôle
- Subdivision Qualité de service et sécurité
- Subdivision Etudes
- Chef CA d'Avignon
- Chef CA d'Aix les Milles

ACTIVITES DU POSTE :

- Anime, oriente et coordonne l'activité du SNA/SSE en matière de gestion de l'espace aérien, l'établissement des procédures aériennes, de recueil de l'information aéronautique et de gestion technique des personnels du domaine de la circulation aérienne.
- Prépare, organise et assure de manière permanente les services de contrôle de la circulation aérienne, d'information de vol et d'alerte dans la zone de responsabilité du SNA/SSE.
- Est responsable de la mise en oeuvre et du suivi du SMI dans le domaine exploitation pour le SNA/SSE.
- Définit, propose et met en oeuvre, sous l'autorité du chef du SNA/SSE, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement).
- Anime et encadre les personnels du service exploitation et coordonne de manière directe l'action des subdivisions ETUDES, INSTRUCTION, QS/S et CONTROLE et des organismes d'Aix et d'Avignon.
- Coordonne les actions transverses du SNA/SSE des subdivisions ETUDES, INSTRUCTION et QS/S.
- Assure les coordinations nécessaires à la compatibilité des circulations civiles et militaires avec les organismes de la Défense dont la zone de compétence recoupe celle du SNA/SSE.
- Assure les coordinations nécessaires avec les usagers dans le domaine de compétence du SNA/SSE.
- Représente le SNASSE au CCRAGALS et au CRG SE.
- Est le correspondant de la DSNA/DO dans le cadre du processus R1 (rendre le service ATM) de la cartographie de la DSNA.
- Participe à la permanence opérationnelle du SNASSE.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité :

- Il est membre de la revue de direction du SNA/SSE
- Il préside les commissions locales de sécurité de son domaine (conformément au manuel SNA SSE)
- Il copréside ou participe aux commissions mixtes incluant des organismes contrôlés civils dont il a la charge
- Il veille à ce que la fonction de suivi sécurité soit mise en oeuvre dans son service
- Il s'assure au sein de son service de l'identification et du suivi des actions correctives et préventives (ACAP)
- Il veille à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques dans son service
- Suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose au chef du SNA/SSE la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens
- Il s'assure de la compétence des personnels affectés dans son service

Au titre du management de l'environnement :

- Il participe aux CCE de Marseille Provence et des aérodromes satellites du pôle est du SNA
- il instruit les dossiers environnementaux attachés aux évolutions CA de Marseille Provence

Au titre du management de la qualité :

- pilote la revue de processus R1

Au titre du management de la sûreté :

- il notifie tout événement sécurité et sûreté, ou relatif à la sécurité des systèmes d'information, dont il a connaissance
- il est habilité "Confidentiel-Défense"

Profil - Qualification :

- Missions et responsabilités sur l'ensemble du SNA
- Très bonne connaissance du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche
- Expérience de chef de projet souhaitée
- Très bonne connaissance du contrôle aérien et de l'organisation des services de la C.A.
- Intérêt pour le travail dans un service opérationnel
- Capacité d'encadrement, d'animation de groupe, de réunions
- Sens de l'initiative, d'organisation
- Aptitude au travail au sein d'une équipe et capacités d'animation requises
- Sens du dialogue social et des relations humaines, sens aigu de la concertation et de la négociation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

37. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
38. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
39. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
40. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
41. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
42. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
43. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
44. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
45. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA-NE-Strasbourg-Chef service exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL SNA/NE - Service exploitation (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*K-NE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DANTZER, Frédéric - 03 88 59 64 99 frederic.dantzer@aviation-civile.gouv.fr GRELET, Antoine - 03.88.59.64.80 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GRELET, Antoine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du service exploitation

Responsable de la fourniture des services ATS et informations aéronautiques dans la zone de responsabilité du SNA/NE (hors Bâle Mulhouse)

Rattaché à :

Poste inclus dans la responsabilité managériale :

* Pilote de processus

Générique - (Chef de service/organisme)

"* Anime, oriente et coordonne les activités du service

* Définit, propose et met en œuvre, sous l'autorité du chef du SNA, les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement)

* Anime et encadre les personnels du service et coordonne l'action des subdivisions et organismes de contrôle

* Participe au dialogue social

* Peut être amené à assurer l'intérim du chef du SNA

* Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle"

* Il prépare, organise et assure de manière permanente les services de contrôle de la circulation aérienne, d'information de vol et d'alerte rendus dans la zone de responsabilité du SNA dans le cadre des règlements applicables à la circulation aérienne générale, en coordination avec les organismes adjacents nationaux et, le cas échéant, internationaux compétents

* Il gère l'espace aérien dont le SNA a la responsabilité en assurant les coordinations nécessaires à la compatibilité des circulations civiles et militaires avec les organismes du ministère de la Défense dont la zone de compétence recoupe celle du SNA

* Il gère les relations avec les usagers

* Il assure le recueil des données d'information aéronautique et tient à la disposition des usagers les informations aéronautiques en vigueur

* Il assure l'établissement des procédures

* Il assure le recueil, l'analyse et le retour d'expérience relatifs aux événements opérationnels signalés par les usagers et les contrôleurs, il participe à l'analyse et au retour d'expérience relative aux événements techniques ayant un impact sur le fonctionnement opérationnel

* Il assure la gestion technique et le suivi de la formation opérationnelle des personnels qui lui sont affectés

* Il préside la commission locale de qualification et la commission de nomination des chefs de tour et des chefs de quart

* Il assure la coordination avec les départements de l'échelon central de la direction des opérations

* Il peut assurer la représentation du SNA auprès des autorités extérieures

Le chef de service est responsable de la mise en oeuvre dans son service de la politique SMI définie par DSNA/DO, de la performance et du respect de l'application des procédures relatives à la gestion de la sécurité et de la qualité.

* Il préside ou participe à la commission locale de sécurité de son domaine.

* Il copréside ou participe à la commission mixte si elle existe dans son domaine

Dans son domaine de responsabilité, il s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures sont mise en oeuvre :

- * Il s'assure au sein de son service de la fonction de suivie sécurité/qualité, de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives,
- * Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- * Suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose au chef du SNA la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations,
- * Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Profil - Qualification :

(Préciser le niveau de compétence : 1 ? élémentaire, 2 ? général, 3 ? détaillé, 4 ? expertise)

Nota : en attente du niveau minimal exigé dans le référentiel métier pour déclinaison locale

Techniques de base :

Aptitude au management

Connaissance du domaine circulation aérienne

Connaissance du SMI

Qualités requises :

Goût pour la négociation et les relation humaines

Bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

Bonne expérience dans les négociations bilatérales civile et militaire

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

46. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
47. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
48. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
49. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
50. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
51. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
52. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
53. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
54. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE MONTPELLIER CHEF DIVISION CIRCULATION AERIENNE
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMT/CA Montpellier Méditerranée - Division circulation aérienne (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*LFMT/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/10/16
Renseignement complémentaire :	AMOUROUX, Patrick - 04 67 13 12 40 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr CALLEC, Serge - 04 42 31 14 11 serge.callec@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DESTREMX, Gérald

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Anime et encadre les personnels de la division

Coordonne les activités des subdivisions

Coordonne et appuie les centres de contrôle de l'OCM dans le domaine de la circulation aérienne et de l'environnement

Est responsable de la cohérence des procédures et des méthodes de travail relatives à la CA au sein de l'OCM et avec les centres adjacents

Assure les relations avec les services participant au fonctionnement opérationnel de l'aérodrome

S'assure de la mise en application au niveau local des directives de la Direction des Opérations

Participe à la concertation sociale

Préside et /ou participe à des réunions internes ou externes au SNA

Organise le traitement des dossiers relatifs à la sécurité

Organise le recueil des FNE et de leur diffusion

Participe à l'analyse des évènements de sécurité

Assure le suivi des processus de formation

Assure le suivi des effectifs contrôleurs ICNA et TSEEAC

Supervise l'établissement des statistiques

Participe à la planification et à la programmation des équipements navigation aérienne

S'assure de l'application des règles en matières de sûreté et de SSI

Participe à la permanence opérationnelle de l'organisme

Participe à l'intérim du chef d'organisme

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Réglementation

Exploitation des systèmes

Management :

Management d'une équipe

Management de négociation

Management de projets

Ressources humaines :

Gestion des personnels

Qualités requises :

Sens des responsabilités

Gérer les sollicitations fréquentes et imprévues

Dynamisme

Bon relationnel

Ouverture d'esprit

Qualités rédactionnelles

Capacité à gérer des réunions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

55. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
56. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
57. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
58. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
59. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
60. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
61. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
62. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
63. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP-CDG-Adjoint au chef du Svce Exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL Organisme CDG-LB - Service Exploitation (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de service*LFPG/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHKIOUA, Chemseddine - 01.74.37.85.10 chems.chkoua@aviation-civile.gouv.fr FLON, Jean-Marc - 01.74.37.86.01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.FR
Personne remplacée :	ZIMA, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE EXPLOITATION CDG

ACTIVITES DU POSTE

- Seconde le Chef du Service et assure son intérim en son absence
- Représente le Chef de service dans les réunions et pour les missions qui lui sont confiées
- Gère les dossiers qui lui sont confiés dans les domaines organisationnels et techniques
- Anime des commissions, groupes de travail ou réunions
- Conduit au sein du service des projets transversaux
- S'assure de la bonne coordination entre les subdivisions
- Participe à la permanence opérationnelle

MISSION :

- Assiste le Chef de Service dans l'animation du service en développant l'esprit d'équipe et la motivation

Profil - Qualification :

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE EXPLOITATION CDG/SE

TECHNIQUE DE BASE

- Connaissance du fonctionnement Opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle d'approche et d'aérodrome
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Techniques de management

QUALITES REQUISES

- Esprit de synthèse
- Réactivité face à l'imprévu
- Ecoute
- Esprit de décision et capacité d'initiative
- Capacité d'organisation et d'analyse
- Capacité au travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

64. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
65. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
66. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
67. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
68. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
69. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
70. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
71. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
72. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DIR - Chargé de mission 4 flight
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil IPEF
Affectation :	DO DO/DIR Direction des opérations (DO) (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de mission*DO/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BRUNEAU, Eric - 01 69 57 71 60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr GUIGNIER, Frédéric - 01 69 57 70 60 frederic.guignier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	BRETON, Francis téléphone : 01 69 57 72 55 francis.breton@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MONTET, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le chargé de mission 4-Flight sera chargé, sous la responsabilité du Directeur des Opérations, en cohérence avec la stratégie de la DSNA, en coordination avec les CRNA, DO/3, la DTI et la DP 4-Flight, des tâches suivantes :

- Représenter la DO au sein de la Direction de Programme 4-Flight (participation aux réunions de/pour la DP, lien entre la DP et DO/EC au niveau tactique et stratégique) et être intégré à la DP à ce titre
- Définir une vision nationale (DO/EC) des cibles du programme, y compris la description des modèles cibles de fonctionnement avec 4-Flight, et la stratégie pour y parvenir, en cohérence avec la vision programme
- Définir et porter le plan de réalisation des bénéfices du programme et vérifier l'atteinte des bénéfices attendus
- Effectuer les arbitrages entre les sites relatifs au programme 4-Flight (en matière d'organisation des services, de contenus de versions, d'évolutions, etc.)
- Assurer que les exigences utilisateurs systèmes sont définies
- Assurer les arbitrages entre les sites sur les besoins (priorités, compromis besoin/solution) et sur leur implémentation dans une version système en adéquation avec les objectifs du programme

Profil - Qualification :

Intérêt pour la coordination, la conduite du changement

Intérêt pour les centres opérationnels, les systèmes et l'exploitation des systèmes

Formations à la prise de poste : à définir

Aptitudes professionnelles :

- Esprit de synthèse ;
- Capacité d'organisation et sens de la méthode, rigueur ;
- Maîtrise de la gestion de projet et de programme
- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe, pour la coordination, aptitude au management ;
- Maîtrise des outils bureautiques de base (WORD, EXCEL, POWERPOINT) ;
- Maîtrise de l'anglais.



Numéro 104762

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

73. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
74. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
75. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
76. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
77. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
78. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
79. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
80. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
81. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA/MCU/1 - Chef division circulation aérienne
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DTA DTA/MCU/1 Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DTA/MCU/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr BANEGE, Lionel - 01 58 09 47 12 lionel.banega@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SALON, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne de la direction du transport aérien, le bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (MCU-R) est en charge de la réglementation relative à la navigation aérienne et de la gestion de l'espace aérien national au travers des activités principales suivantes :

- le suivi des normes internationales (OACI) et des règles européennes et l'élaboration de la réglementation nationale relative à la navigation aérienne (règles de l'air, services de la navigation aérienne, gestion du trafic aérien, procédures et équipements de navigation aérienne, ?),
- la gestion de l'espace aérien national en liaison avec le ministère de la Défense, et notamment la préparation des réunions du Directoire de l'espace aérien et l'organisation des travaux afférents en liaison avec les organismes civils et militaires concernés,
- la mise en œuvre du bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC avec les Etats parties prenantes.

Tâches :

Chef de la division « Circulation aérienne »

Responsabilités :

- gère le domaine réglementaire associé à la circulation aérienne (dont la circulation des drones), à la gestion du trafic aérien et aux équipements CNS embarqués, en coordination avec les acteurs concernés, attribue et suit les dossiers ;
- représente l'administration auprès des acteurs du secteur et devant les instances administratives françaises, européennes et internationales lors de l'élaboration de textes à caractère normatif ;
- participe à l'évaluation, l'élaboration et à la conduite des politiques publiques dans son domaine.

Activités :

- assure le suivi et la préparation des règlements dans son domaine réglementaire;
- initie et propose la modification des textes réglementaires nationaux et répond aux sollicitations des acteurs nationaux ;
- suit l'élaboration des règlements européens et des normes internationales en relation avec son domaine réglementaire et répond aux propositions normatives émanant des instances européennes et internationales ;
- participe à des réunions internationales à l'OACI, à l'AESA et à Eurocontrol dans son domaine réglementaire et assure la coordination avec les experts de la DGAC participant à ces réunions ;
- anime et assure la coordination et la concertation relatives à son domaine réglementaire avec les usagers aériens et les organismes civils et militaires.

Profil - Qualification :

- Aptitude au travail en équipe et à la coordination, sens des contacts humains ;
- Aptitude à aborder des sujets techniques dans le domaine de la navigation aérienne ;
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Avoir le sens de l'organisation
- Capacité à gérer différents points de vue, à négocier à convaincre ;
- Savoir anticiper et faire preuve d'initiative ;
- Connaissance du contrôle aérien et de la circulation aérienne ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Connaissance de l'anglais (lu, écrit, parlé)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN intermédiaire automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

82. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
83. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
84. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
85. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
86. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
87. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
88. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
89. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
90. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA/MCU/1 - Adjoint au chef de bureau
Poste offert aux :	ATTAE ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DTA DTA/MCU/1 Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de bureau*DTA/MCU/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr BANEGE, Lionel - 01 58 09 47 12 lionel.banega@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GUILLET, Raphaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 18/09/16

Date limite de modification des candidatures : 18/09/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne de la direction du transport aérien, le bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (MCU-R) est en charge de la réglementation relative à la navigation aérienne et de la gestion de l'espace aérien national au travers des activités principales suivantes :

- le suivi des normes internationales (OACI) et des règles européennes et l'élaboration de la réglementation nationale relative à la navigation aérienne (règles de l'air, services de la navigation aérienne, gestion du trafic aérien, procédures et équipements de navigation aérienne, ...),
- la gestion de l'espace aérien national en liaison avec le ministère de la Défense, et notamment la préparation des réunions du Directoire de l'espace aérien et l'organisation des travaux afférents en liaison avec les organismes civils et militaires concernés,
- la mise en oeuvre du bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC avec les Etats parties prenantes.

Tâches :

En collaboration avec le chef du bureau, l'adjoint au chef de bureau :

- assiste le chef de bureau dans la gestion du bureau, le supplée et le représente en cas d'empêchement;
- assure la coordination des activités du bureau avec les autres services (DSAC, DSNA, MALGH) et les acteurs extérieurs concernés ;
- est chargé du suivi de certaines activités selon son profil et ses compétences.

Plus particulièrement , il peut être chargé:

- du suivi des évolutions des normes OACI pour le bureau et de la coordination de la mise en oeuvre de ces évolutions ;
- de la préparation et du suivi de la réglementation nationale dans certains domaines réglementaires du bureau ;
- de certaines activités de coordination inter-ministérielles ;
- de représenter la France dans certaines instances internationales (OACI) ou européennes (Eurocontrol, AESA) ;
- du suivi de certaines activités du Directoire de l'espace aérien en étroite collaboration avec le chef de division Espace Aérien ;

Il peut être chargé par le chef de bureau d'affaires particulières.

Profil - Qualification :

- Aptitude au travail en équipe et en réseau, à la coordination, sens des contacts humains ;
- Aptitude à aborder des sujets techniques (dans le domaine de la navigation aérienne) ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Capacité à gérer différents points de vue, à négotier à convaincre ;
- Savoir anticiper et faire preuve d'initiative ;
- Savoir analyser, identifier les problèmes et proposer des solutions ;
- Capacités rédactionnelles.
- Connaissance de la navigation aérienne;
- Connaissance de la langue anglaise lue, écrite, parlée.